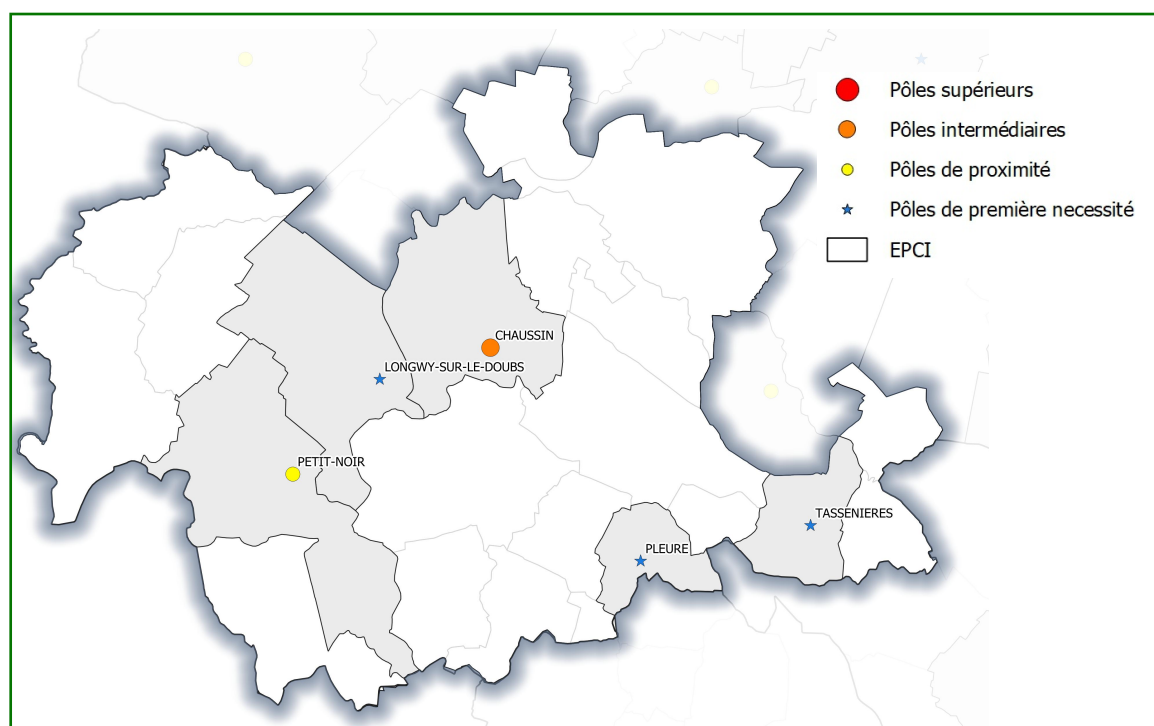


Poids départemental de l'EPCI		
Population	9 169	3,5%
Logements	4 810	3,2%
Emplois	1 416	1,5%

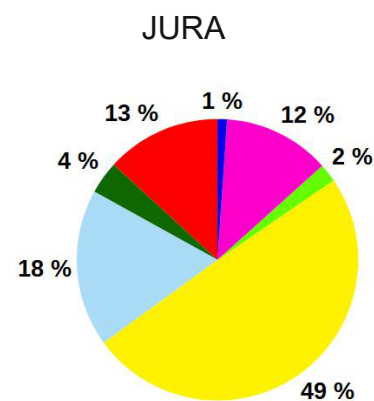
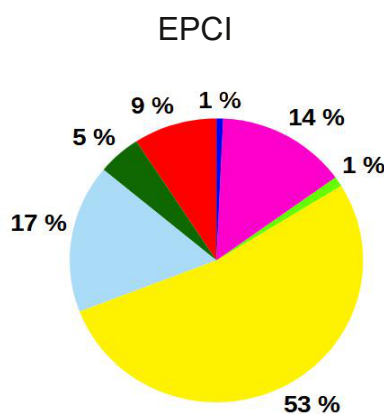
LES POLES DE SERVICES

La base permanente des équipements (BPE*) de l'INSEE permet de définir les pôles de services jurassiens et de déterminer leur typologie en fonction de la variété et du nombre d'équipements et de les répartir en pôle de services supérieur, intermédiaire ou de proximité. Afin de tenir compte du caractère rural du département, le maillage est complété par une 4^{ème} typologie, les pôles de services de première nécessité, identifiant les communes susceptibles d'offrir les premiers services du quotidien.

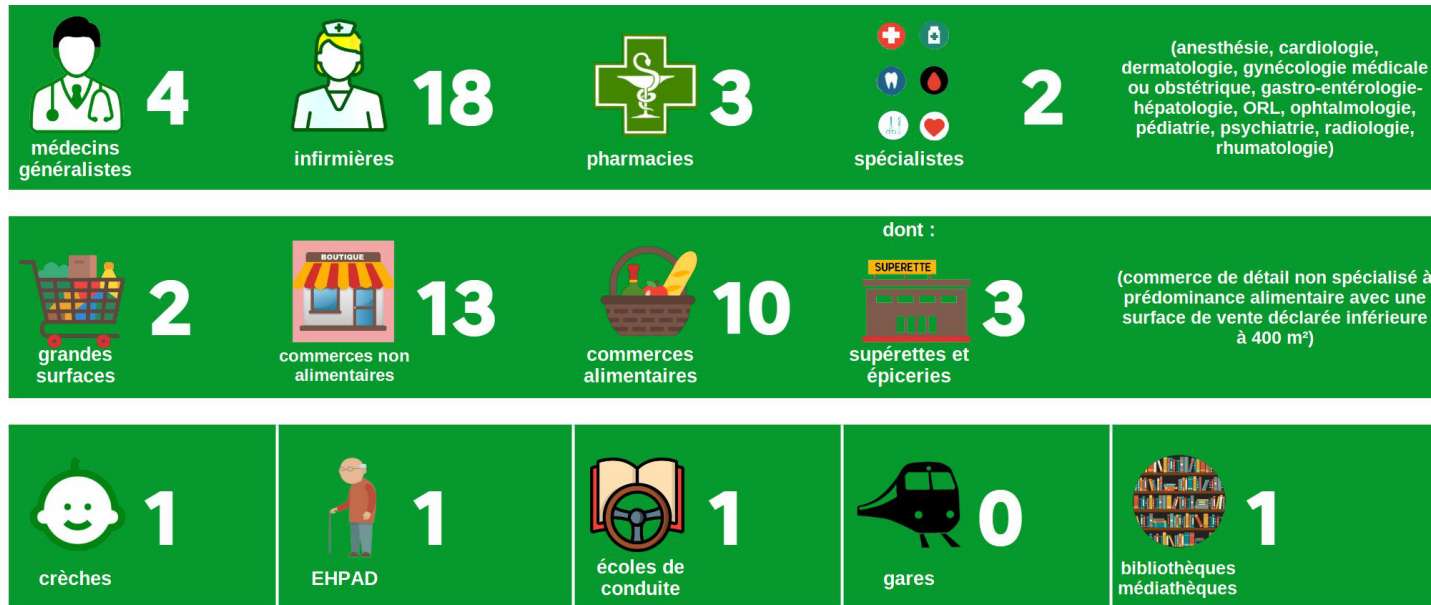


NOMBRE D'EQUIPEMENTS PAR DOMAINE

Commerces	25
Enseignement	13
Santé	46
Services aux particuliers	144
Tourisme	3
Sports, loisirs et culture	39
Transports et déplacements	2

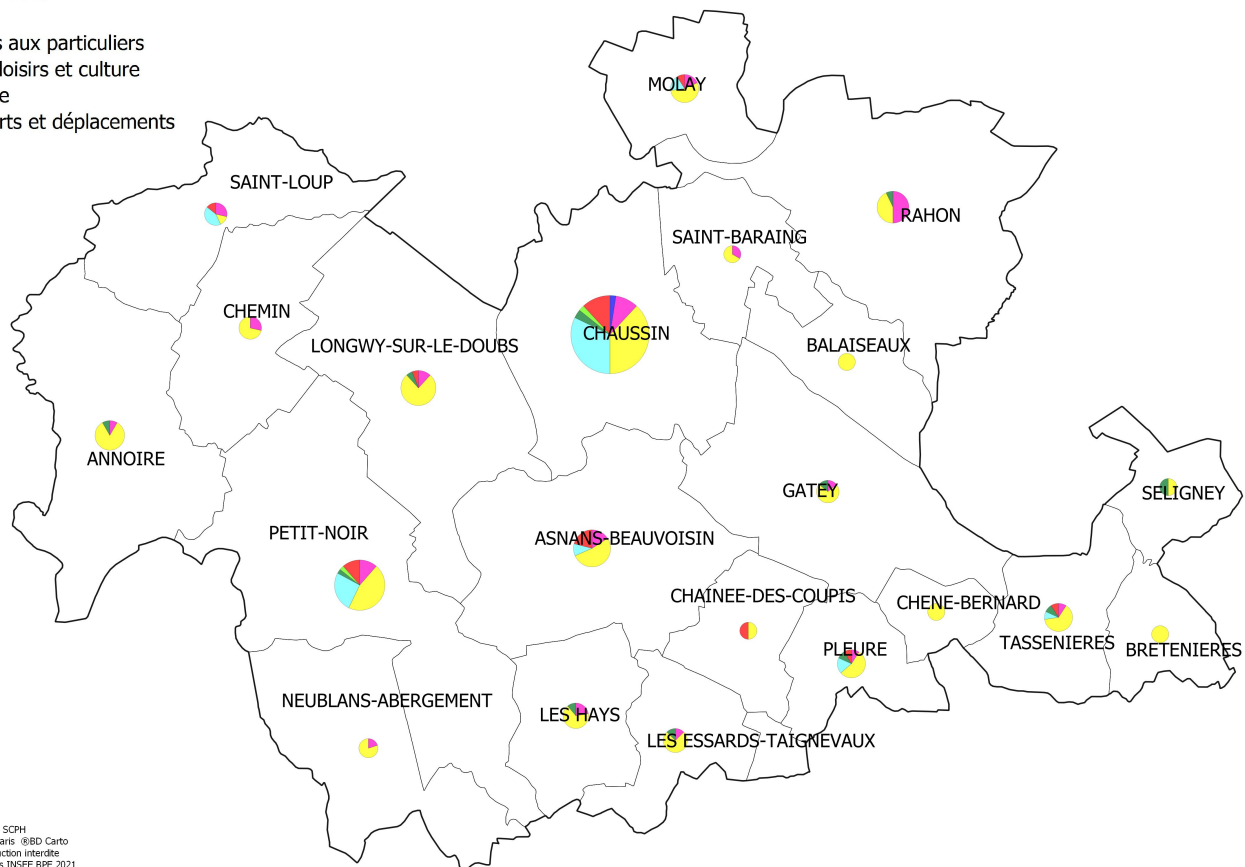


QUELQUES CHIFFRES CLES

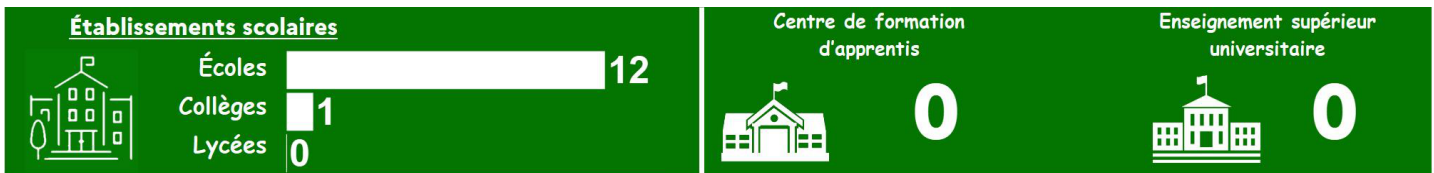
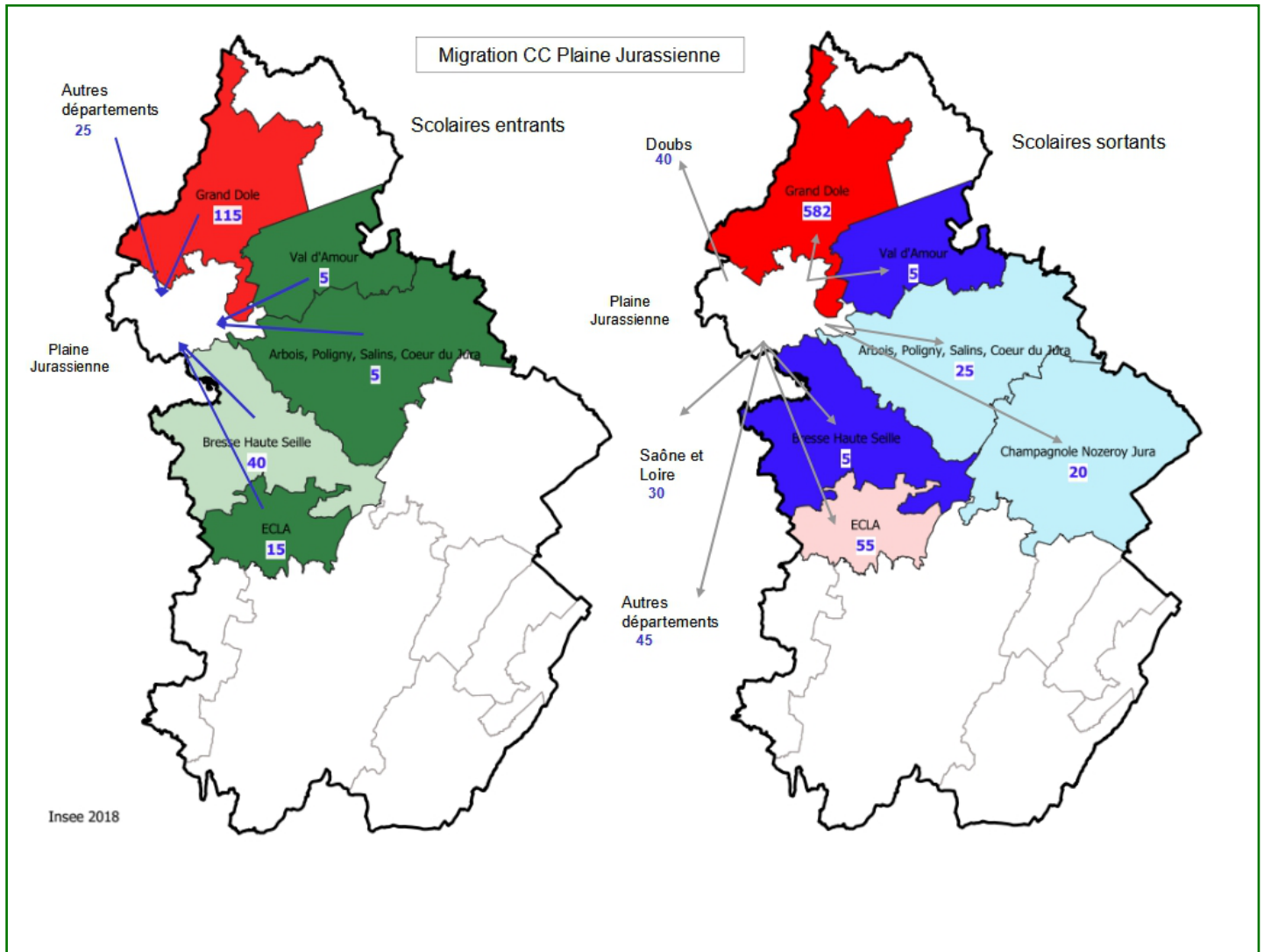


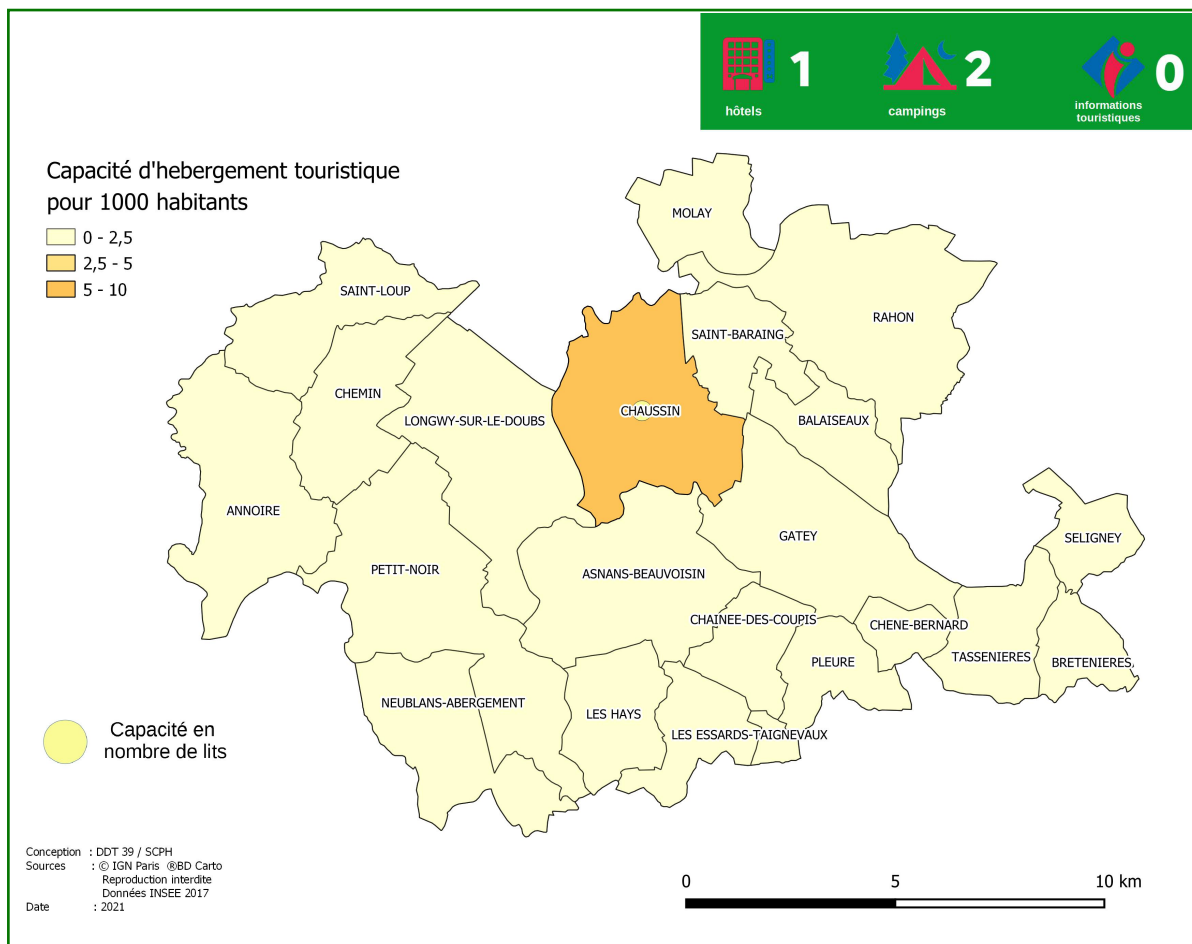
REPARTITION DES COMMERCES ET EQUIPEMENTS PAR COMMUNES

- Commerces
- Enseignement
- Santé
- Services aux particuliers
- Sports, loisirs et culture
- Tourisme
- Transports et déplacements



Conception : DDT 39 / SCPH
Sources : © IGN Paris - BD Cartho
Reproduction interdite
Données INSEE BPE 2021
Date : 2022





Cette communauté de communes est moins bien équipée concernant l'accès aux services de santé que la moyenne départementale. Le nombre de médecin par habitant est le plus bas des 14 EPCI (4,4/10 000 hab – moyenne du Jura 7,9) et le nombre de spécialistes est faible également (2,2/10 000 - moyenne jurassienne : 7,3). Par contre le nombre d'infirmières par habitant est le plus fort des 14 EPCI avec une moyenne de 19,6 infirmières pour 10 000 habitants (moyenne du Jura : 12,1). Ce besoin d'infirmières est justifiée par une population plus âgée que la moyenne départementale.

Au niveau des commerces alimentaires, elle se situe en dessous de la moyenne jurassienne quant aux nombres de grandes surfaces et de supérettes/épiceries par habitant.

Au niveau de la scolarité, le nombre d'élèves sortant du territoire pour aller étudier est très important par rapport à ceux qui viennent de l'extérieur, la communauté de commune recense un seul collège et aucun lycée.

* Définition de la BPE et lien :

"La base permanente des équipements (BPE) est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année.

En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme. "

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1161>

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Directeur de publication : Nicolas FOURRIER

Rédacteur Mise en page : Frédérique JEANDOT, Anthony GISO

Comité de relecture : SCPH/Atelier Études et Analyses